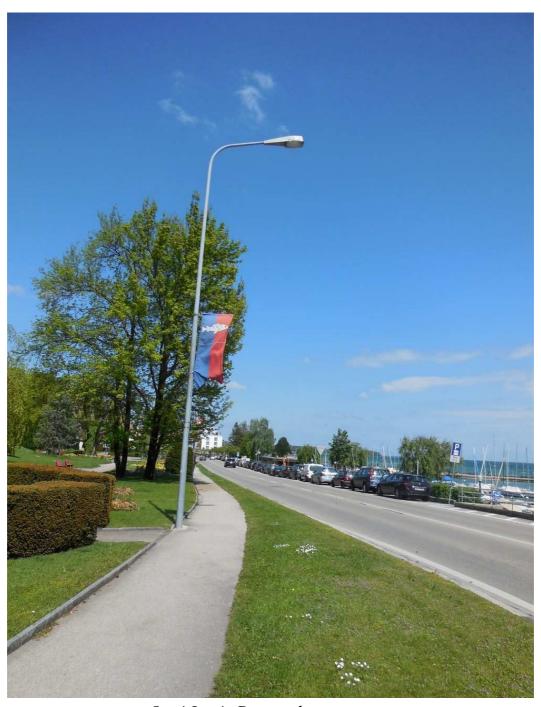


Nyon hier aujourd'hui demain



Quai Louis Bonnard

Bulletin N° 48 Mai 2014

AGENDA

14-15 juin Bâle : capitale culturelle et ville

d'architecture

6 septembre Visite commentée de l'éco-quartier

Eikenøtt à Gland

COMPOSITION DU COMITÉ PRO NOVIODUNO au 27 mars 2014 (AG)

Président Georges Darrer

Vice-Président Philippe Glasson

Membres du Comité Gérard Bohner

Dominique Burki Lucienne Caillat Martine Rivier

Trésorier Dominique Blanchard

Vérificateurs des comptes Bernadette Nelissen

Jacques Pittet

Membres d'honneur Jacques Brack

Denise Ritter

Membres consultatifs Me Pascal Rytz

Me Olivier Thomas

• LE BILLET DE VOTRE PRÉSIDENT

Notre engagement pour préserver le patrimoine nyonnais est toujours aussi fort et nos membres le savent et nous soutiennent.

Le concept « Cœur de Ville » présenté par le Service de l'Urbanisme requiert notre attention. Il est vrai qu'il est temps de penser à trouver des solutions pour de nombreux aspects de la vie quotidienne au centre de Nyon, qui vont du dynamisme des commerces à la circulation et aux lieux publics. Nous sommes encouragés par la volonté d'associations de quartier de participer activement à cet effort.

Le projet que nous avons longtemps soutenu d'un PDL (Plan Directeur Localisé) pour le centre-ville est définitivement enterré. Nous avons bon espoir qu'à sa place le Service de l'urbanisme mettra en place une réglementation visant à préserver l'originalité et le caractère du lieu. La forme juridique de ce plan n'est pas encore déterminée.

Notre programme de balades et visites a débuté le 26 avril avec une visite de l'UEFA avec une présentation de l'organisme et une visite des lieux conduite par Jean-Paul Turrian.

Les 14 et 15 juin, nous partirons pour Bâle, à la découverte de l'architecture et en particulier du Campus Novartis grâce au programme préparé par Gérard Bohner.

Le comité vous remercie de votre soutien et de votre intérêt pour notre patrimoine.

Georges Darrer

LES ACTIVITÉS DE PRO NOVIODUNO

• URBANISME / MISES A L'ENQUÊTE

La plupart des mises à l'enquête récentes concernent des aménagements de peu d'importance et sans réel impact visuel ou atteinte au patrimoine.

Projet « Cœur de Ville »

Le Service de l'urbanisme continue sa consultation des diverses parties prenantes dans le périmètre du centre-ville. Lors de ces discussions, chacun peut exprimer ses doutes et ses inquiétudes sur les effets du concept. Il est certain qu'au stade où nous en sommes, les détails manquent cruellement pour se faire une idée précise des changements envisagés et donc de l'impact réel. Affaire à suivre.

Le préavis municipal N° 131 qui contient la description de ce concept est disponible sur notre site en PDF.

VESTIGES ROMAINS

Le chantier de l'avenue Viollier a permis de mettre à jour les fondations d'un édifice romain. Ces vestiges font l'objet de relevés archéologiques. A ce stade nous ne savons pas de quoi il s'agit. Le travail archéologique étant maintenant terminé, ces vestiges ont été en partie détruits et recouverts.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 MARS 2014

Rapport du Président Georges Darrer

En 2013, comme les années précédentes, nous avons focalisé notre action sur notre mission centrale, soit la protection du patrimoine.

Il n'y a heureusement pas eu de nouveaux projets qui auraient mis à mal le patrimoine de notre ville. Par contre, le développement urbain continue sans relâche, principalement au-delà de la voie des CFF. La ville a aussi entrepris différents travaux pour élaborer de nouveaux concepts de mobilité et mettre en valeur la place de la gare. Cela engendre bien entendu des difficultés de circulation et autres dérangements, mais à terme cela devrait apporter une plus-value pour les habitants.

La Municipalité a lancé un concept intitulé « Cœur de Ville » qui englobe une réflexion sur la circulation, les parkings, les piétons et le tissu commercial du centre. Ce concept est en train d'être discuté avec les parties prenantes lors d'une série de séances avec les associations de riverains et habitants de Perdtemps-Usteri, le centre-ville et le Martinet. Nous avons pris contact avec le Service de l'urbanisme ainsi qu'avec l'association des habitants de Perdtemps.

Le développement du bâti au nord de la ville ne devrait pas être oublié. La préservation de l'harmonie, la qualité des implantations et des aménagements font partie de nos objectifs. Dans cet esprit nous avons suggéré à la Municipalité de viser la candidature au prix Wakker.

Le décès soudain de Marie-Claude Henchoz en octobre 2013 nous a fortement attristés. L'absence de sa bonne humeur communicative, de son empathie et de son énergie nous a beaucoup marqués.

Notre excursion de printemps à Winterthur en juin nous a permis de découvrir une magnifique collection d'horloges et de montres et de

nous aventurer dans une friche industrielle se transformant en nouvel habitat et quartier de loisirs. Mme Catherine Schmutz nous a conté l'histoire du Manoir en avril, portant à notre connaissance un pan d'histoire méconnu. L'excursion d'automne nous a menés à Annecy, ville dont l'histoire a été marquée par les seigneurs du Genevois et les conflits de religion. La visite était fort animée car c'était le jour du marché d'automne.

Je tiens à remercier Gérard Bohner qui se donne sans compter pour organiser avec grand soin toutes ces excursions et sorties.

Deux bulletins ont été publiés l'année dernière, toujours avec le concours de l'atelier protégé de la Corolle à Versoix. Notre comité s'est réuni 9 fois en 2012. Les tâches du secrétariat sont réparties entre nous. Je remercie tous les membres pour leur dévouement et leur collaboration à la dynamique de l'association.

Par ailleurs, nous avons entrepris les activités promotionnelles suivantes:

- création d'un nouveau logo et édition d'une nouvelle plaquette
- rénovation graphique du site Internet
- participation à la publication par le Musée du Léman d'un planguide de Rive.

Notre association a besoin de se renouveler et de maintenir sa vigueur grâce à un sociétariat intéressé et actif. A ce jour nous avons 208 membres dont 12 nous ont rejoints au courant de l'année.

Notre site Internet, <u>www.urba-nyon.ch</u> est bien fréquenté, grâce au dynamisme et à l'enthousiasme de Lucienne Caillat. Nous continuons à y travailler pour le rendre attractif et interactif. Je vous encourage vivement à l'utiliser et aussi à nous faire part de vos suggestions et commentaires.

M. Dominique Blanchard nous a communiqué le résultat des comptes, qui se bouclent avec Fr. 55253.27 au bilan et une perte de Fr. 4576.37 due principalement à une nouvelle signalétique et aux frais d'avocat.

Mme Bernadette Nelissen et M. Alain Jaccard, vérificateurs des comptes, attestent de l'exactitude de ceux-ci.

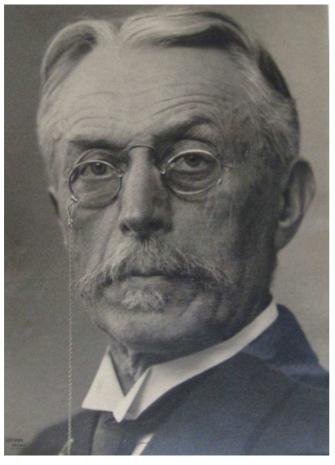
La soirée s'est poursuivie par une fort intéressante présentation de M. Michele dalla Favera sur la lumière et son impact sur l'habitat et la mise en valeurs des monuments.

• L'HOMME DE LA RUE



Louis Bonnard (1853-1931)

Louis Bonnard est le descendant d'une famille française originaire du



Dauphiné, réfugiée pour motifs religieux, soit la révocation de l'Edit de Nantes, (un aïeul fut condamné aux galères, heureusement gracié!) Genève d'abord en 1730, puis à Nyon. Elle obtint la bourgeoisie d'Arnex-sur-Nyon en 1753, puis celle de 1763. Nyon Moïse en Bonnard (1752-1818) fut l'un des fondateurs de la fabrique de porcelaine, il fut aussi syndic de Nyon de 1800 à 1803.

Né à Nyon le 2 novembre

1853, Louis Bonnard suivit le parcours classique d'un fils de famille : collège, gymnase, études de lettres et de droit, membre de la société d'étudiants Zofingue, études prolongées à la faculté de droit de l'Université d'Erlangen (Allemagne). Louis Bonnard obtint son brevet d'avocat en mars 1879 et ouvrit une étude à Nyon dans la maison familiale. Il fut nommé bâtonnier (pour une période de 3 ans à cette époque) le 19 mars 1929. C'était « un avocat réputé, excellent juriste, consciencieux, expérimenté, habile *debater* ».

Sur le plan familial, il épousa le 6 avril 1884 Sophie Bonzon; ils eurent 5 enfants: Claire, Georges, Germaine, Henri et Lucienne. Henri devint également avocat et partagea avec son père, de 1919 à la mort de celui-ci en 1931, l'étude de la rue du Prieuré.

Louis Bonnard est surtout resté dans les mémoires nyonnaises pour ses activités politiques. En 1882, il entre au Conseil communal, devient municipal en 1886, et fin 1893, syndic de la ville. Il le restera jusqu'à sa mort en 1931, soit pendant 37 ans. C'est sous sa syndicature que la commune a pris son développement actuel (selon une source datant de 1931). Il fit aussi partie pendant 13 ans de la commission scolaire. C'est également sous son mandat que le quai de Rive fut créé, la route du lac goudronnée et l'éclairage public au gaz installé.

Homme de contact, il s'associait de tout cœur aux manifestations locales, ou aux grandes fêtes cantonales de chant, de gymnastique, de tir. Il fit aussi de nombreuses recherches historiques, notamment un travail sur « les privilèges de la bonne ville de Nyon ».

Sur le plan militaire, il fut capitaine d'infanterie.

Mais cet homme à l'activité débordante, aux grandes capacités intellectuelles, infatigable, dévoué à la chose publique, voulut étendre son champ d'action politique. Il se présenta donc à la députation et fut élu au Grand Conseil vaudois le 5 mars 1905 et réélu six fois. Il y défendit une restriction des tâches de l'Etat, et de ce fait des budgets, l'autonomie cantonale vis-à-vis de Berne, ainsi que l'autonomie

communale. Il fut l'un des premiers à réclamer, en 1907, la formation de juges capables et la révision des droits de mutation.

Mais il n'appliqua pas son « esprit d'économie » qu'au seul canton, il veillait aussi à la bonne marche de l'administration communale, tout en lui apportant de nombreuses améliorations : à son arrivée, l'administration se résumait au syndic, à un secrétaire et au boursier. Elle était alors logée au rez-de-chaussée du Château. C'est grâce à Louis Bonnard qu'elle déménagea au premier étage du Lancaster. Il semble aussi qu'il refusa longtemps l'installation d'un téléphone, aussi bien à son étude que dans les bureaux communaux. C'est pourtant au téléphone, dans son bureau de syndic, qu'il mourut, dans l'exercice de ses fonctions.

Louis Bonnard fut, tout au long de sa carrière, un mandataire de haute distinction, estimé pour son dévouement sans bornes aux intérêts de sa région. Sa probité était également sans faille, comme en témoigne une anecdote restée dans sa famille, qui m'a été rapportée par l'un de ses petits-fils Rémi Bonnard: Louis, rentrant déjeuner dans sa famille, s'aperçut qu'il avait emporté de son bureau du Lancaster une plume communale; il s'empressa aussitôt d'aller la remettre à sa place, puis revint tranquillement terminer son repas familial.

Il fut beaucoup fêté et louangé. Aujourd'hui, pour fixer sa mémoire, un quai du bord du lac porte son nom.

Dominique Burki

Sources:

Hommage d'Arnold Bonard, in Courrier de la Côte, 28-29 mars 1931 Edgard Pelichet, in Journal de Nyon, 5 décembre 1973

VIE ASSOCIATIVE

EXCURSION D'AUTOMNE

Annecy, la «Venise savoyarde»



animée» «Vivante et nous dit le guide. En ce samedi 12 octobre 2013. sous un soleil rayonnant, c'était peu dire! Veaux, vaches, cochons. couvées... s'étaient réunis dans les rues pour accueillir. Mais aussi il faut bien le dire gêner pour nos pérégrinations!

C'était en effet jour de marché et de retour de l'alpage, une joyeuse manifestation traditionnelle, avec un cortège et son inévitable rassemblement de spectateurs. Mais qu'à cela ne tienne, notre guide a su nous frayer un passage pour admirer les nombreux sites remarquables de cette jolie cité.

Historiquement, pour faire court, Annecy est occupée dès la préhistoire, investie par les Celtes, puis par les Romains. Elle ne se développe sur son emplacement actuel qu'au XII^e siècle et succède à Genève au XIII^e siècle comme capitale du Genevois. Au XVII^e siècle, la Réforme a raison du clergé genevois qui se replie à Annecy. Celleci devient dès lors le phare de la Contre-Réforme, portée par François de Sales (1567-1622). Mais il lui faudra attendre la révolution industrielle pour s'affirmer comme capitale économique et le siècle dernier pour devenir un pôle d'attraction touristique renommé.





Emmenés par notre charmante guide, bénéfice d'une vaste culture historique et excellente conteuse. nous commençons la visite par Notre-Dame Liesse, puis traversons le canal du Vassé sur une passerelle en bois récemment aménagée, pour découvrir dans la cour de l'ancien palais épiscopal un buste de Rousseau.

Fuyant Genève, trouva ici refuge chez Mme de Warens, récemment convertie et chargée par d'arracher autorités d'autres âmes l'hérésie. Par une porte cochère. nous débouchons dans la rue Rousseau, en face de la belle maison Lambert, demeure de François de Sales, juste à côté de la cathédrale St-Pierre dont la magnifique façade est inondée de soleil.



La carte postale la plus connue du vieil Annecy montre le Palais de l'île amarré au milieu du Thiou. Construit au XII^e siècle sur une île naturelle, il servit de résidence au comte de Genève, puis abrita successivement l'atelier monétaire, les prisons et le palais de justice. À l'étage, le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine nous a donné une excellente idée de l'évolution du territoire annécien. Témoin de la vie industrielle florissante d'Annecy, le quartier de la manufacture rappelle l'existence d'une importante manufacture de coton, centre d'un important ensemble textile fondé au début du XIX^e siècle, qui puisait son énergie dans le Thiou. En 1822, la Manufacture employait 1620 ouvriers, mais son activité périclita après le rattachement de la Savoie à la France en 1860, jusqu'à sa fermeture définitive en 1955. Les bâtiments sont alors démolis et font place à un nouveau quartier moderne, en harmonie avec le centre ancien.

Pour monter au château, il a fallu traverser le cortège! En essayant de ne perdre personne! Le jeu en valait la chandelle: le château du XII^e siècle, remanié à plusieurs reprises, nous surprend par son allure singulière, synthèse de l'architecture médiévale défensive et de l'élégance inspirée du style des châteaux de l'Ile de France. Résidence

des comtes de Genève aux XIII^e et XIV^e siècles, il abrita une caserne militaire du XVII^e siècle jusqu'en 1947. Racheté ensuite par la Ville d'Annecy, il accueille aujourd'hui dans son impressionnante salle des fresques des expositions temporaires, comme les surprenantes réalisations murales présentées en ce mois d'octobre 2013.



Le programme prévoyait une promenade au bord du lac. Mais... pluie nous contraints à envisager cette balade à titre individuel une autre fois et à clore notre visite par un thé bien mérité!

Une fois encore, c'est à Gérard Bohner que nous devons la réussite de cette journée. Aux multiples remerciements oraux des membres, nous ajoutons les nôtres, écrites!

Martine Rivier

• VISITE DE PRINTEMPS

Visite de l'UEFA le 26 avril 2014

En 1995 l'Union européenne des associations de football (UEFA) déménage de Berne à Nyon, sur le terrain dit La Colline, proposé par la Municipalité. Les trois bâtiments construits entre 1999 et 2012 pour abriter son siège administratif faisaient l'objet de la visite proposée par Pro Novioduno, le 26 avril 2014. Une quarantaine de personnes y ont participé. Nous avons été reçus par Jean-Paul Turrian, conseiller personnel du président Michel Platini. Il nous a tout d'abord donné un

aperçu de cette importante organisation, qui comprend environ 400 collaborateurs permanents, et près de 200 temporaires lors des grandes compétitions.



Pour ceux qui, comme moi, n'appartiennent pas à la planète foot, voici quelques mots sur les fonctions de l'UEFA:

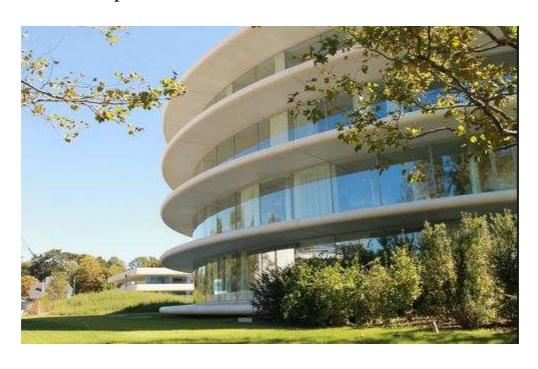
- representations de 15 compétitions interclubs et d'équipes nationales
- > attribution des droits de vente aux médias et aux firmes de produits dérivés
- ➤ développement du football (y compris football féminin, en hausse)
- > formation d'entraîneurs et d'arbitres
- > campagne de respect et fairplay
- > contrôle anti-dopage, affaires disciplinaires
- dons et aide à de nombreuses fondations et associations, contribuant ainsi à la santé et à la cohésion sociale en Europe
- > soutien au sport de base dans la ville de Nyon en aidant les athlètes et clubs locaux à réaliser leurs ambitions sportives
- > notons que l'UEFA est propriétaire du stade de Colovray depuis 2010 et qu'elle l'utilise pour ses propres évènements et la formation des arbitres.

Le tour du campus avec notre guide, Jean-Paul Turrian, était un vrai plaisir. Etant au cœur des choix architecturaux et responsable de la construction, il nous a régalés de commentaires et d'anecdotes, ce qui nous a permis de voir les réalisations « de l'intérieur ». Et, disons-le tout de suite, nous avons été éblouis par la beauté des bâtiments, leur luminosité, leur environnement, leur aménagement.

Le premier bâtiment, La Maison du football européen, achevé en 1999, est une réalisation de l'architecte Patrick Berger. Bas et tout en verre, il s'efface devant le paysage de lac et de montagnes. Il comprend des bureaux, des salles de conférences avec cabines d'interprétation, un tribunal, et un restaurant.



Un tunnel permet de rejoindre, de l'autre côté de la route, l'immeuble La Clairière, une œuvre spectaculaire du cabinet d'architecte Bassicarella. Circulaire, le bâtiment sur quatre niveaux répond aux normes Minergie (faible énergie) et Minergie Eco (construction écologique). Des cellules photovoltaïques sont installées sur le toit, et l'eau de pluie est récupérée pour les toilettes. Le bâtiment a la spécificité de posséder des éléments pare-soleil de longueurs différentes, qui sont installés sur son pourtour en dessus des baies vitrées, afin de jouer avec l'ensoleillement. Les collaborateurs sont ainsi réchauffés par le soleil en hiver, mais restent à l'ombre en été.



Autre économie, les lampes de bureau révolutionnaires qui adaptent le flux lumineux à la lumière solaire. Tout a été conçu pour donner une ambiance de travail agréable, avec des espaces de détente et de rencontres. La Clairière a reçu le prix romand d'architecture en 2010.

Sur la même parcelle, un troisième bâtiment, un rectangle de deux étages, a également été construit dans le respect de l'environnement. Tout le campus est arborisé pour constituer un espace naturel, avec d'ailleurs un secteur « flore sauvage » demandé par Pro Natura. L'accès aux rives du lac est public.

La visite achevée nous nous sommes dirigés vers Colovray pour une verrée, non sans avoir au préalable remercié Jean-Paul Turrian pour son accueil et pour les beaux cadeaux qu'il nous a remis.

Lucienne Caillat

« NYON, DES QUARTIERS, UNE VILLE »

L'année dernière, le Service des affaires sociales, conjointement avec le gymnase de Nyon, a été l'instigateur d'un projet passionnant pour les gymnasiens et les habitants : s'approprier différents quartiers de la ville par le biais de la création artistique.

Selon Anne-Catherine Merz, adjointe au chef du Service des affaires sociales, éducation et jeunesse, l'idée s'inscrit dans les projets de la Municipalité pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers, en permettant une rencontre entre les élèves et les habitants. Le gymnase est cantonal, mais il s'inscrit dans une ville qui a son identité. En créant des interventions artistiques, les étudiants ont donné d'euxmêmes une image différente de celle de chahuteurs ou de générateurs de déchets qu'on leur attribue fréquemment. Les habitants de toutes

les générations ont partagé avec eux leur vision de la ville. Et pour certains élèves venus des villages environnants, c'était une manière de s'approprier la ville de Nyon.

Andréanne Oberson, cheffe de file pour la discipline des Arts visuels au gymnase, ainsi que ses collègues ont dirigé le projet, qui réunissait 100 élèves (dont la moitié inscrits en option spécifique Arts visuels) répartis en trois groupes. Ils ont travaillé très librement, avec une grande marge de manœuvre dans leur expression, en se concentrant sur les quartiers de la Levratte, de la Redoute et du Reposoir.

Un premier groupe a réalisé des photos des différents quartiers, qui ont été imprimées sous forme de puzzles – les morceaux ont été ensuite mélangés puis remis ensemble, créant ainsi une autre réalité. Une manière habile de permettre un collage évolutif et de susciter des accidents visuels.



deuxième Un groupe s'est intéressé à la sérigraphie, un art jusqu'ici non abordé gymnase. s'agissait **I**1 d'imaginer légendes des urbaines à partir d'éléments concrets dans les trois quartiers et, une fois le mythe conçu, de leur façonner des déclinaisons visuelles sous forme de BD sérigraphiées sur des cartes et des sacs en coton. Ainsi, cette histoire de Romains qui, sur le terrain de basket, viennent happer les enfants égarés qui ne respectent pas les horaires. La réalisation a été faite avec le

concours des imprimeurs culturels de la ville.

Le troisième groupe a créé des interventions éphémères sur les lieux étudiés, puis les a immortalisées en photo. Quelques exemples :

- un quartier de la Levratte en chocolat que les étudiants engloutissent lors d'un pique-nique
- une tour d'habitation construite en Lego
- une place de jeux emballée de plastique
- un habitant sur un banc colorié
- un chien dans un cube virtuel
- un salon en plein air.



Les photos de ces installations ont débouché sur une campagne d'affichage en Ville de Nyon: d'abord une série de 8 affiches en novembre 2013 puis une série de 12 en décembre 2013 janvier 2014. Par ailleurs, les l'opportunité ont eu élèves d'exposer leurs travaux à l'Esp'asse.

Avec ce projet, les étudiants ont montré qu'ils pouvaient être des acteurs culturels importants dans la ville, et ont donné aux Nyonnais une vision positive de la jeunesse. Ils ont aussi apporté aux habitants un regard

nouveau et une animation bienvenue dans leur quartier.

Lucienne Caillat

• DE L'ASSE AU BOIRON



Le quai a perdu son troquet! Son tenancier devrait reprendre Le Rive...



Le carrousel a cessé de faire tourner les enfants. Ça va être difficile de remplacer du rêve.



Armand Forel avait fait de Nyon une ville rouge. Avec Visions, la tradition continue..



Les halles CFF sont parties en fumée ; au vu de leur fréquentation, on devrait dire en fumette.



On rénove le Temple : utilisation 1 jour par semaine. L'école d'en face, s'écroule : utilisation 5 jours par semaine.



Qui parie sa plus belle chemise que les containers de l'école de commerce auront disparu à la rentrée ? S'annoncer à la rédaction



Saint Prex perd la boule et Nyon a décroché la Luna. On devrait leur offrir quelque chose !! Les fameux containers par exemple.

Bulletin d'adhésion

Inscription:	Par poste:		
	Pro Novioduno, Case postale 1321, 1260 Nyon 1		
	Par courriel: <u>info@</u>		
ou sur le site : www.urba-nyon.ch			
Je désire adhére	er à Pro Novioduno en	payant une co	tisation annuelle
Indiv	viduelle Fr. 40,-	Couple	Fr. 60,-
Nom, prénom :			
Adresse:			
N° postal et loc	calité :		
Adresse e-mail	:		
Date et signatur	re		
	Merci pour votr	e soutien!	

Si vous désirez recevoir le bulletin en format PDF par courrier électronique, veuillez nous le faire savoir sur <u>info@urba-nyon.ch</u>

Impression : Atelier La Corolle, Versoix